



GÉRER ET ANIMER SON ÉQUIPE

FORMATION COURTE – RESSOURCES HUMAINES



GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : L'ESSENTIEL POUR L'ARTISAN

OBJECTIFS

- Distinguer les règles du Droit du Travail dans la gestion du personnel
- Identifier les obligations de l'employeur en matière de formation des salariés
- Reconnaître la notion de santé et de sécurité au travail
- Adopter une posture managériale de proximité en s'appuyant sur des outils de dialogue

PRÉREQUIS

Avoir pour mission la gestion du personnel au sein de l'entreprise.

PUBLIC

Chef d'entreprise artisanale
Conjoint collaborateur
Associé
DRH ou RRH
Salarié

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

DURÉE

2 jours : 14 heures

INTERVENANT

Formateur Consultant expert en Ressources Humaines ayant une grande connaissance du milieu de l'artisanat.

VALIDATION

Réaliser les exercices d'évaluation

Vous voulez devenir un chef de personnel responsable ?

Cette formation en Ressources Humaines est incontournable pour appréhender tous les aspects de la gestion du personnel de votre entreprise artisanale.

En effet, signer des contrats de travail entraîne, pour l'employeur que vous êtes, des droits et des obligations à l'égard de vos salariés que vous devez connaître.

Cette formation est structurée pour vous apporter les savoirs et savoir-faire de base sur tout le processus RH.

CONTACTS

GESTIONNAIRES DE FORMATION

Schiltigheim :	gestionfc67@cm-alsace.fr	03 88 19 79 64
Mulhouse :	gestionfcm@cm-alsace.fr	03 89 46 89 17
Colmar :	gestionfcc@cm-alsace.fr	03 89 20 84 65

REFERENT(E) HANDICAP

Alsace :		
Gabrielle PIGEARD	gpigeard@cm-alsace.fr	03 89 46 89 75

ÉQUIPEMENT TECHNIQUE

Salles de formation dédiées : vidéoprojecteur, accès internet haut débit, parc informatique, salle de pause

LIEUX ET DATES

Formation proposée à Schiltigheim, Colmar et Mulhouse.
Pour connaître les dates, consulter la programmation sur :

- notre site internet : cm-alsace.fr
- notre plateforme de services : services.cm-alsace.fr

Fréquence de la formation : 2 sessions par an.

TARIF

560 € net de taxes

Se renseigner auprès de nos conseillères en formation pour obtenir un devis et connaître les possibilités de prise en charge.

Taux de satisfaction

Nouveau



GESTION DES RESSOURCES HUMAINES: L'ESSENTIEL POUR L'ARTISAN



GÉRER ET ANIMER SON ÉQUIPE

PROGRAMME

JOUR 1

1. Les obligations de l'employeur :

- les obligations à l'embauche
- l'affichage obligatoire
- la durée du travail et les temps de repos
- les congés
- les conventions collectives

2. Les contrats de travail :

- les éléments constitutifs du contrat de travail : mentions obligatoires et clauses particulières
- le CDI
- les cas de recours aux CDD
- le contrat de chantier
- la période d'essai

JOUR 2

3. La formation professionnelle :

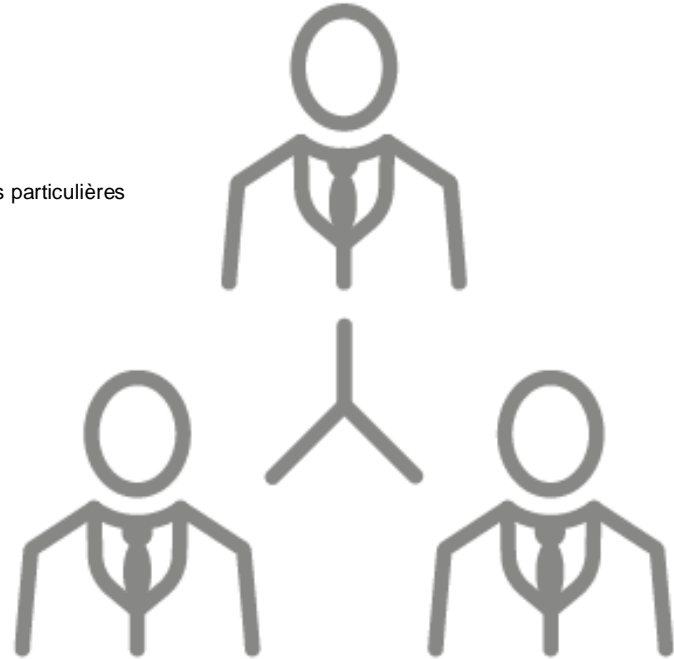
- le plan de formation et les financements
- le Compte Personnel de Formation
- l'entretien professionnel obligatoire

4. La santé et la sécurité au travail :

- les conditions de travail et les risques professionnels
- le Document Unique
- le bien-être au travail

5. Le management :

- la notion de compétences et l'écart de performance
- l'organigramme et les fiches de poste
- la communication et la motivation de l'équipe



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Alternance d'échanges en lien avec le vécu des participants, d'apports théoriques, de travaux en sous-groupes, d'exercices

Méthodes actives et interactives en groupe et sous-groupes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative : études de cas, exercices de mise en situation, quiz

Évaluation sommative : réalisation d'un document de synthèse par les participants

[Conditions générales de vente](#)

